

Séminaire sur le renforcement des cadres juridiques et l'accès à la justice pour les femmes en Afrique

Note conceptuelle

Titre :

Renforcement des cadres juridiques et de l'accès à la justice pour les femmes en Afrique

Date :

24–28 novembre 2025

Contexte et justification

L'Institut Africain de Droit International (IADI) a été créé pour servir de centre continental dédié à l'étude, à l'enseignement et à la diffusion du droit international, en vue de renforcer l'État de droit en Afrique. Fidèle à sa mission de promouvoir l'éducation juridique, le renforcement des capacités et la recherche, l'Institut a toujours placé au cœur de ses priorités les questions relatives aux droits humains et à la justice, considérées comme essentielles au développement durable et à la paix en Afrique.

L'une des préoccupations majeures de l'IADI est la promotion et la protection des droits des femmes, notamment face à la persistance de violences, de discriminations et d'obstacles systémiques qui compromettent leur dignité et leur égalité. En dépit de l'existence d'instruments internationaux et régionaux solides — tels que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et son Protocole relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo) — la concrétisation effective des droits des femmes sur le continent demeure inégale. Les lacunes juridiques, la faiblesse des mécanismes de mise en œuvre et les difficultés d'accès à la justice freinent encore les progrès.

Pour répondre à ces défis pressants, l'IADI a, ces dernières années, organisé des ateliers de renforcement des capacités réunissant juges, avocats, décideurs politiques et acteurs de la société civile. En 2023, l'Institut a organisé un Atelier sur les droits des femmes en Afrique, axé sur la sensibilisation et l'approfondissement de la compréhension des protections juridiques disponibles pour les femmes en droit africain et international. En 2024, l'IADI a convoqué un Atelier sur la lutte contre les violences faites aux femmes en Afrique, mettant l'accent sur les stratégies de prévention, les réponses institutionnelles et le renforcement des mécanismes de responsabilité.

Ces initiatives ont posé les bases d'une approche progressive et cumulative du renforcement des capacités en matière de droits des femmes. Elles ont démontré à la fois l'urgence des défis et l'importance d'un dialogue soutenu, de formations et de réformes juridiques. En s'appuyant sur ces acquis, le séminaire de 2025 vise à consolider ces efforts en abordant les lacunes critiques de la protection juridique et de la réponse judiciaire, tout en renforçant l'engagement des systèmes juridiques africains à garantir la justice, l'égalité et la dignité de toutes les femmes.

Objectif

Le séminaire vise à renforcer les capacités des principaux acteurs pour consolider les protections juridiques des femmes, améliorer l'accès à la justice et promouvoir des réformes juridiques sensibles au genre. En réunissant des professionnels du droit, des décideurs politiques et des leaders communautaires, l'événement favorisera le dialogue et encouragera la collaboration pour garantir la pleine mise en œuvre des droits des femmes.

Objectifs spécifiques

- Évaluer l'efficacité des cadres juridiques existants en matière de protection des droits des femmes.
- Former les juges, procureurs et agents des forces de l'ordre aux meilleures pratiques dans le traitement des affaires de violences basées sur le genre (VBG).
- Renforcer la coordination entre les systèmes de justice formels et les structures juridiques coutumières.
- Promouvoir la fourniture d'une aide juridique et de services de soutien aux femmes en quête de justice.
- Plaider pour les réformes législatives nécessaires afin de renforcer la protection des femmes.

Méthodologie

- Sessions interactives : discussions en groupes, études de cas et simulations pratiques permettant aux participants d'appliquer les concepts et de partager leurs expériences.
- Exposés d'experts : contributions de juristes, de magistrats et de spécialistes des droits des femmes offrant des perspectives théoriques et des exemples pratiques.
- Tables rondes et débats : occasions de dialoguer sur les défis et solutions liés à l'application des protections juridiques.
- Ateliers pratiques : exercices de renforcement des compétences sur l'accès à la justice, le traitement des cas de VBG et la coordination interinstitutionnelle.
- Sessions de partage d'expériences : témoignages de survivantes, études de cas et présentations de bonnes pratiques pour enrichir la compréhension des réalités du terrain.

Public cible

- Juges et magistrats
- Procureurs et praticiens du droit
- Agents des forces de l'ordre
- Responsables gouvernementaux et décideurs politiques
- Chefs traditionnels et religieux

- Organisations de la société civile et ONG
- Universitaires et chercheurs
- Professionnels des médias

Résultats attendus

- Renforcement des capacités des acteurs judiciaires et juridiques dans le traitement des affaires de VBG.
- Amélioration des cadres juridiques et des mécanismes de mise en œuvre pour protéger les droits des femmes.
- Collaboration accrue entre les systèmes de justice formels et informels.
- Intensification du plaidoyer et de la sensibilisation en faveur de réformes juridiques sensibles au genre.
- Meilleur accès à l'aide juridique et à la justice pour les survivantes de VBG.

Conclusion

Un cadre juridique solide est indispensable pour protéger les droits des femmes et garantir la justice aux survivantes de violences basées sur le genre. Ce séminaire jouera un rôle essentiel dans la promotion de réformes juridiques, le renforcement des capacités institutionnelles et la consolidation de la collaboration entre les principaux acteurs. Avec l'appui de ses partenaires et bailleurs, cette initiative contribuera de manière significative à améliorer l'accès des femmes à la justice et à assurer le respect effectif de leurs droits fondamentaux.

Soumission des candidatures

Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : programs@aiil-iadi.org au plus tard le mardi 30 septembre 2025, et doivent comprendre les documents suivants :

- Une **lettre de motivation** exposant l'intérêt du candidat pour le séminaire et la pertinence de sa participation ;
- Un **curriculum vitae (CV) actualisé** ;
- Une **lettre de recommandation** d'une personne de référence reconnue (par exemple : employeur, supérieur hiérarchique, encadrant académique ou défenseur des droits humains reconnu).